

Site: FAUX GTR FAUX TLR FAUX ARG FAUX SCG FAUX TSS VRAI SMF

Ce document a pour but de réglementer les conditions d'accès, de circulation et de Protocole sécurité 2025-NOM

ENTREPRISE D'ACCUEIL (utilisatrice)			
Nom de l'entreprise :	SARPI MINERAL FRANCE	Adresse du lieu de l'opération :	Le Bois Rousseau 17270 CLERAC
Directeur de l'entreprise :	Audrey SAINT-SEVER	Adresse e-mail :	audrey.saint-sever@veolia.com
Téléphone accueil site :	05 45 86 22 68 // 07 87 15 12 86		
Horaires d'ouverture du site : 8h-12h // 13h-16h			

ENTREPRISE EXTERIEURE / TRANSPORTEUR			
Nom de l'entreprise :	FRS GARANDEAU Freres	Adresse :	Champ blanc 16370 Val de Cognac
Dirigeant (ou représentant) :	Chausson G. Denis	Adresse e-mail :	garandeau@frs-garandeau.com
Téléphone :	05 45 83 76 11		

OPERATION	
Chargement de matériaux :	Chargement de déchets :
FAUX Sablons	FAUX Lixiviats
VRAI Terres	FAUX Eaux usées
VRAI Autres: bétons	FAUX Boues
FAUX Autres:	FAUX Effluents de laboratoire:
FAUX Autres:	FAUX Autres:
FAUX Autres:	FAUX Autres:

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE			
<ul style="list-style-type: none"> - Respect du code de la route (ex : signalisations, ceinture de sécurité, interdiction de téléphoner - Interdiction de fumer et de vapoter sur le site de stockage, - Interdiction d'apporter une flamme nue, - Interdiction de circuler benne levée, - Interdiction de circuler à pied en dehors des zones du pont bascule et de déchargement, - Signaler votre présence à l'accueil dès votre arrivée (une pièce d'identité peut-être demandée), - Signaler tous dysfonctionnements/incidents au personnel du site et respecter les consignes de - Il est interdit de prendre des photos. - Les « pauses » (déjeuner et réglementaires) sont interdits dans l'enceinte du site. 	 		

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE								
Equipements de protection individuelle OBLIGATOIRES								
	Vêtements couvrants	Gilet haute visibilité	Chaussures de sécurité	Casque	Lunette de sécurité	Gants	Protections auditives	Masque FFP3
Sur l'ensemble du site	X	X	X	X	X Couvrantes			
Chargement de lixiviats	X	X	X	X	X Étanches	X		
Chargement de déchets	X	X	X	X	X	X		

→ S'équiper avant l'entrée sur le site - **Le short et les manches courtes sont interdits.**

RISQUES		MESURES DE PREVENTION / CONDUITE A TENIR	
Collision	Piétons :	Chauffeurs :	
Risque de chute	Il est strictement interdit de dépasser la limite des cônes ou des blocs calcaires limitant les alvéoles (GTR et TLR con		
Collision entre	- Respect du code de la route, de la signalisation et des limitations de vitesse- Respect du plan de circulation- Donne		
Panne du	- Immobiliser le véhicule sur le côté droit de la route avec les feux de détresse		
Fuite de	- Couper le contact		
Incendie du	- Couper le contact		
Incendie sur le	- Dégager sans précipitation votre véhicule en laissant libre les voies d'accès		
Chute de hauteur	- Ne pas sauter du véhicule - Respecter les 3 points d'appui (Pour monter et descendre, avoir alternativement 2		
Projection de lixiviats	- Port de vêtements couvrants, de gants et de lunettes étanches - Avertir immédiatement le personnel du site		

CONSIGNES GENERALES AU CHARGEMENT DE DECHETS	
- L'unité de transport doit se présenter sur le site en bon état	

OBJECTIFS ENVIRONNEMENT		
PREVENIR TOUTE POLLUTION	AMELIORER L'INTEGRATION PAYSAGERE	DIMINUER LES POUSSIERES
Signaler toute fuite : suivre les	Ce site n'est pas une poubelle !	Faites attention à votre vitesse : 20

Document annexe : Plan de circulation

Les transporteurs doivent avoir le plan de circulation en leur possession lors des interventions sur le site.

Le présent protocole de sécurité est renouvelable par tacite reconduction, il peut être révisé lors d'une modification des conditions de

En cas de manquement à l'un des points contenus dans ce document, le site se réserve le droit de refuser le déchargement.

Toute entreprise est responsable des dommages ou accidents matériels ou corporels provoqués par son personnel ou par son matériel

Le site se réserve le droit de prendre à la charge de l'entreprise extérieure les mesures d'urgence destinées à limiter l'aggravation d'un

Après en avoir pris connaissance, une copie de ce protocole de sécurité devra être transmise à tout le personnel susceptible

Les copies du présent protocole doivent se trouver dans les véhicules entrants sur notre site. Nous nous réservons le droit de

Ce protocole signé devra être renvoyé à l'entreprise d'accueil.

Fait en deux exemplaires, le

Pour l'entreprise d'accueil		Pour l'entreprise extérieure	
Nom:	SARPI MINERAL FRANCE	Nom:	FRS GARANDEAU Freres
Fonction:	Directeur de site	Fonction:	Siège Social: 16370 VAL DE COGNAC
Signature:		Signature:	

GARANDEAU FRERES
 SAS au Capital de 1 313 940 €
 Siège Social: 16370 VAL DE COGNAC
 Siret 775 503 273 00017 APE 4673 A
 Tél : 05 45 83 24 11

Site: FAUX GTR FAUX TLR FAUX ARG FAUX SCG FAUX TSS VRAI SMF

Ce document a pour but de réglementer les conditions d'accès, de circulation et de Protocole sécurité 2025-NOM

ENTREPRISE D'ACCUEIL (utilisatrice)		
Nom de l'entreprise :	SARPI MINERAL FRANCE	Adresse du lieu de
Directeur de l'entreprise :	Audrey SAINT-SEVER	l'opération :
Téléphone accueil site :	05 45 86 22 88 // 07 87 15 12 86	Adresse e-mail :
		audrey.saint-sever@veolia.com
Horaires d'ouverture du site : 8h-12h // 13h-16h		

ENTREPRISE EXTERIEURE / TRANSPORTEUR	
Nom de l'entreprise :	GBS GARANDEAU Freres
Dirigeant (ou représentant) :	Chauveaux G. Denis
Téléphone :	07 55 83 24 11
Adresse :	Champ blanc 16370 Val de Cognac
Adresse e-mail :	chauveaux.denis@garandeaufres.fr

OPERATION	
FAUX Déchet pulvérulents (citerne)	FAUX Déchets conditionnés
FAUX	FAUX Big Bag :
FAUX	FAUX Fût :
FAUX	FAUX Autres :
FAUX	FAUX Boues :
FAUX	FAUX Autres :
VRAI Déchets « vrac » (benne)	FAUX Autres :
FAUX Déchet dangereux	FAUX Autre(s) :
VRAI Déchet non dangereux : terres, bétons	FAUX Autres :
VRAI Déchet inerte : terres, bétons	FAUX Autres :

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE	
- Respect du code de la route (ex : signalisations, ceinture de sécurité, interdiction de téléphoner)	
- Interdiction de fumer et de vapoter sur le site de stockage,	
- Interdiction d'apporter une flamme nue,	
- Interdiction d'utiliser son téléphone portable,	
- Signaler votre présence à l'accueil dès votre arrivée (une pièce d'identité peut-être demandée),	
- Signaler tous dysfonctionnements/incidents au personnel du site et respecter les consignes de	
- Interdiction de circuler benne levée et/ou les portes des bennes ouvertes,	
- A la bascule, en cas de détection de radioactivité, suivre les instructions qui vous seront	
- L'unité de transport doit se présenter sur le site en bon état,	
- Déchargement obligatoire sur une aire horizontale (à plat),	
- En cas de fort vent, pas de déchargement simultané sur une même alvéole.	
- Il est interdit de prendre des photos.	
- Les « pauses » (déjeuner et réglementaires) sont interdits dans l'enceinte du site.	

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE								
Equipements de protection individuelle OBLIGATOIRES								
	Vêtements couvrants	Gilet haute visibilité	Chaussures de sécurité	Casque	Lunette de sécurité	Gants	Protections auditives	Masque FFP3
Sur l'ensemble du site	X	X	X	X	X			
Alvéole ou zone de stockage déchets	X	X	X	X	X	X		
Alvéole ou zone de stockage déchets non dangereux, inertes,	X	X	X	X	X	X		
Usine de stabilisation	X	X	X	X	X	X	X	X

→ S'équiper avant l'entrée sur le site - Le short et les manches courtes sont interdits.

RISQUES		MESURES DE PREVENTION / CONDUITE A TENIR	
Collision	Piétons :	Chauffeurs :	
Collision entre	- Respect du code de la route, de la signalisation et des limitations de vitesse- Respect du plan de circulation- Donner la	- Respect du code de la route, de la signalisation et des limitations de vitesse- Respect du plan de circulation- Donner la	
Heurt	- Attention à l'ouverture des portes de caissons à battants : effectuer la préouverture à distance de la zone de vidage,	- Attention à l'ouverture des portes de caissons à battants : effectuer la préouverture à distance de la zone de vidage,	
Renversement	- Interdiction de circuler benne levée	- Interdiction de circuler benne levée	
Panne de	- Immobiliser le véhicule sur le côté droit de la route avec les feux de détresse	- Immobiliser le véhicule sur le côté droit de la route avec les feux de détresse	
Fuite de	- Couper le contact	- Couper le contact	
Incendie du	- Couper le contact	- Couper le contact	
Incendie sur le	- Dégager sans précipitation votre véhicule en laissant libre les voies d'accès	- Dégager sans précipitation votre véhicule en laissant libre les voies d'accès	
Chute de hauteur	- Mise en place de garde corps lors du déplacement et manipulations sur citerne	- Mise en place de garde corps lors du déplacement et manipulations sur citerne	

DECHARGEMENT DE DECHETS NON DANGEREUX	
- Avancer sur le pont bascule (un seul camion à la fois)	

OBJECTIFS ENVIRONNEMENT		
PREVENIR TOUTE POLLUTION	AMELIORER L'INTEGRATION PAYSAGERE	DIMINUER LES POUSSIERES
Signaler toute fuite : suivre les	Ce site n'est pas une poubelle !	Faites attention à votre vitesse : 20

Document annexe : Plan de circulation

Les transporteurs doivent avoir le plan de circulation en leur possession lors des interventions sur le site.

Le présent protocole de sécurité est renouvelable par tacite reconduction, il peut être révisé lors d'une modification des conditions de

En cas de manquement à l'un des points contenus dans ce document, le site se réserve le droit de refuser le déchargement.

Toute entreprise est responsable des dommages ou accidents matériels ou corporels provoqués par son personnel ou par son matériel

Le site se réserve le droit de prendre à la charge de l'entreprise extérieure les mesures d'urgence destinées à limiter l'aggravation d'un

Après en avoir pris connaissance, une copie de ce protocole de sécurité devra être transmise à tout le personnel susceptible de

Les copies du présent protocole doivent se trouver dans les véhicules entrants sur notre site. Nous nous réservons le droit de

Ce protocole signé devra être renvoyé à l'entreprise d'accueil.

Fait en deux exemplaires, le

Pour l'entreprise d'accueil		Pour l'entreprise extérieure	
Nom:	SARPI MINERAL FRANCE	Nom:	Garandeaufres
Fonction:	Directeur de site	Fonction:	GARANDEAU FRERES
Signature:		Signature:	SAS au Capital de 1 313 940 €
			Siège Social : 2 route des Blangs - Charres-Richemont

16370 VAL DE COGNAC
Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél : 05 45 83 24 11

